

# HONORAIRES DE L'AGENCE DE PARON

## HONORAIRES DE TRANSACTION (TVA 20 % INCLUSE) :

*Les prix affichés sont honoraires de l'agence inclus. Ils sont à la charge de l'acquéreur selon les termes du mandat.*

### Mandat de vente

4 % T.T.C du Prix Net Vendeur

Barème honoraires de transaction (à partir du 5 février 2019)

-----

## HONORAIRES DE LOCATION EN ZONE TENDUE (TVA 20 % INCLUSE) :

*Les honoraires de visite, de constitution du dossier, de rédaction du bail seront partagés entre le bailleur et le locataire.*

-10 euros par m<sup>2</sup> pour le bailleur    -10 euros par m<sup>2</sup> pour le locataire

*Les honoraires d'état des lieux d'entrée seront partagés entre le bailleur et le locataire.*

-3 euros par m<sup>2</sup> pour le bailleur    -3 euros par m<sup>2</sup> pour le locataire

Barème honoraires de location (à partir du 5 février 2019)